PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



CONTRAINTES DE NAVIGATION



CONTRAINTES ACCES VOITURE ET STATIONNEMENT

Avis N°21/2024 – Objet : organisation du Grand Pavois 2025

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
en raison de l'organisation du « Grand Pavois » qui se déroulera cette année du mardi 23/09/2025 au dimanche 28/09/2025,

Les escales seront interdites au port de plaisance de La Rochelle (Minimes et vieux port), y compris les attentes annuelles, du 08/09/2025 au 10/10/2025. Nous vous demandons de prendre vos dispositions auprès des ports environnants dont la liste pourra vous être communiquée à l'accueil de la capitainerie.

La cale de la capitainerie sera fermée du 03/09/2025 au 17/10/2025 pour le Grand Pavois et son rangement.
Pendant cette période, la mise à l'eau pourra se faire à la cale du Bout Blanc.

Le stationnement des bateaux à terre sera interdit sur les parkings TP2, TP3, TP4 (môle central) et sur les parkings TP7 (Lazaret) du 01/09/2025 au 10/10/2025.
Du 23/09/2025 au 28/09/2025, la circulation et le stationnement sur le môle central et sur la digue du Lazaret sera réservé aux véhicules munis de macarons spécifiques.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 01/07/2025

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel